

# Regard sur Repentigny

www.ville.repentigny.qc.ca



**Prix Innovation en santé  
et sécurité du travail**  
**Lauréate 2011**  
Catégorie Organismes publics  
Piscine municipale

**Plume d'or**  
**Lauréat 2011**  
Service des communications  
Campagne promotionnelle  
*Un passeport sur le monde*

**Palmarès de l'Indice  
relatif du bonheur**  
**1<sup>re</sup> position, 2011**  
Ville du bonheur  
au classement cumulatif

**La mérite Ovation municipale**  
**Lauréat 2010**  
Projet Biblio-Aidants  
Bibliothèques de Repentigny,  
L'Assomption et Charlemagne

## Salle de spectacle à Repentigny La Commission scolaire des Affluents et Repentigny s'associent pour favoriser la réussite des élèves

La Commission scolaire des Affluents (CSA) et la Ville de Repentigny sont fières d'annoncer leur nouveau partenariat dans le cadre de la campagne de financement majeure pour la construction d'une nouvelle salle de spectacle à Repentigny.

L'annonce officielle, effectuée à l'hôtel de ville de Repentigny, le 16 janvier dernier, s'est faite en présence de nombreux dignitaires. L'entente prévoit que la CSA déboursera un montant de 250 000 \$ sur une période de cinq ans, et ce, pour l'aménagement et la location de locaux et autres infrastructures qui seront utilisés par les élèves du Centre la Croisée et du Centre de formation professionnelle des Riverains.

### Un projet porteur

« Je tiens à remercier sincèrement la Ville de Repentigny de permettre à la CSA d'être partenaire pour la construction de la salle de spectacle. Cela permettra à des centaines d'élèves, principalement des garçons, de bénéficier d'installations professionnelles pour apprendre leur métier. Voilà un projet porteur qui favorisera la réussite des élèves », a souligné le président de la CSA, Yves St-Denis.

### Toute la communauté va en bénéficier

« Cette entente est une excellente nouvelle. Nous profitons de la réalisation de ce projet pour développer des accords avec des organismes du milieu de façon à optimiser l'utilisation de ces futurs équipements. Ainsi, toute la communauté va en profiter, jeunes et moins jeunes, qu'ils soient en provenance du milieu culturel, du milieu associatif ou du milieu scolaire », de déclarer Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente de la campagne majeure de financement.

On se rappellera qu'en 2010, à la suite de la démolition des locaux qu'il louait, le Centre la Croisée avait été dans l'obligation d'annuler le cours Création musicale. « Grâce à ce partenariat pour la construction de la salle de spectacle, nous pourrions relancer ce cours et ainsi bonifier les services que nous offrons aux jeunes décrocheurs qui désirent obtenir leur diplôme d'études secondaires », a expliqué Thomas Duzyk, directeur général de la CSA.

De plus, cette entente permettra aux élèves du Centre de formation professionnelle des Riverains de profiter d'infrastructures à la fine pointe de la technologie dans le cadre des cours en informatique, en électronique, en sonorisation, en éclairage et en multimédia.



► Grâce au partenariat découlant de cet engagement financier, des locaux pour les besoins de la Commission scolaire des Affluents (CSA) seront aménagés dans le futur espace culturel repentignois. Dans l'ordre habituel, Micheline Charpentier, présidente du cabinet de campagne, Yves St-Denis, président de la Commission scolaire des Affluents, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente d'honneur de la campagne et Thomas Duzyk, directeur général de la CSA.

► De nombreux représentants de la Commission scolaire des Affluents étaient présents au moment de l'annonce officielle. Ils sont ici entourés des représentants du cabinet de campagne et de la Fondation Robert-Lussier.



## Hebdo Rive Nord et TC Médias versent 50 000 \$



Photo © Stéphane Grégoire photographe

Le 19 décembre dernier, au 1 004 rue Notre-Dame à Repentigny, l'Hebdo Rive Nord, propriété de TC Médias, a annoncé publiquement l'engagement du groupe dans la campagne majeure de financement de la salle de spectacle de Repentigny. Un montant de 50 000 \$ a été versé.

En présence de M<sup>mes</sup> Chantal Deschamps et Micheline Charpentier, présidente d'honneur et présidente de la campagne de financement, M. Sébastien Nadeau, directeur général, région de Lanaudière, a procédé à l'annonce, accompagné de tous les employé(e)s de l'Hebdo Rive Nord.

« C'est pour nous une occasion privilégiée de souscrire au développement régional et à un projet culturel d'envergure comme celui de la future salle de spectacle de Repentigny. Nous y contribuons avec grande fierté », de mentionner M. Nadeau.



Photo © Stéphane Grégoire photographe

► Fière de participer au projet, l'équipe de l'Hebdo Rive Nord a voulu immortaliser ce beau moment.

JOUEZ  
UN GRAND  
RÔLE

► Sébastien Nadeau, Micheline Charpentier et Chantal Deschamps au moment du dévoilement du don.



## Le Train de l'Est demeure une priorité

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

Les récentes décisions du gouvernement relativement au Train de l'Est sont décevantes, mais il nous faut, malgré tout, demeurer optimistes.

Le gouvernement du Québec souhaite revoir certains aspects du projet après l'annonce de dépassements des coûts estimés. Ce recadrage du projet n'aura pas pour effet de compromettre le Train de l'Est. Tout au plus, on nous dit qu'il serait reporté de quelques mois, ce qui me rassure. Et c'est tout ce qui compte pour nous, sur la Rive-Nord, qui attendons l'arrivée du train depuis près de 15 ans déjà.

La présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, a aussi annoncé que la gare de Charlemagne ne verrait pas le jour. Il est évidemment regrettable que la gare de Charlemagne soit retirée du tracé. Comme mon collègue et maire de Charlemagne, M. Normand Grenier, je comprends que le gouvernement doive revoir le projet pour qu'il respecte les cibles budgétaires. Nous, les mairesses et les maires, sommes souvent confrontés à ce type de dilemme dans la planification de projets d'importance. Nous l'avons vécu, il y a quelques années, avec le pont Le Gardeur, alors que nous avons dû nous limiter à l'amélioration des accès routiers.

### Un outil pour le développement

Le train de banlieue est un outil important pour la Ville de Repentigny, alors que nous terminons le développement de notre territoire et planifions le redéploiement de certains secteurs. L'aménagement d'un TOD (Transit-Oriented Development), en périphérie de la future gare de Repentigny, représentera certes un important levier de développement économique.

Nous le voyons sur le terrain, le Train de l'Est prend de plus en plus forme, que ce soit par l'aménagement du corridor ferroviaire au centre de la 640 ou par le pont d'étagement du boulevard Pierre-Le Gardeur.

Si ce projet a tant progressé au cours des dernières années, c'est parce que nous avons les bonnes personnes aux bons endroits. Durant les quatre années au cours desquelles j'ai siégé au conseil d'administration de l'AMT, je me suis toujours assurée que le Train de l'Est demeure une priorité, notamment au programme triennal d'immobilisations.

Ce projet est le résultat d'un remarquable travail de concertation avec le milieu, incluant les acteurs socio-économiques et la Ville de Montréal. C'est pourquoi je demeure confiante en l'avenir quant à sa mise en place.

### Nos meilleurs vœux

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année. Que 2012 voit la réalisation de vos vœux les plus chers et qu'elle en soit une de grandes réalisations pour la vie municipale repentignoise.

*Chantal Deschamps*

La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph.D.

## Plusieurs nouveautés cette année Le Festival Feu et Glace vise haut!



Pour la 12<sup>e</sup> édition du Festival Feu et Glace, les regards seront tournés vers le ciel, car

l'événement se déroulera cette année sous le signe des hauteurs. Les visiteurs seront accueillis en grand au parc de l'Île-Label du 11 au 19 février avec plusieurs nouveautés, dont une grande roue en bordure du fleuve, du tir à la cible (paintball), la présence du Défi Santé et une programmation musicale exceptionnelle. Il n'y a pas à douter, Feu et Glace attirera assurément les foules avec son atmosphère festive et chaleureuse!

### Têtes d'affiche

Parmi les événements à ne pas manquer, il y a en tête de liste les prestations musicales! La jeune coqueluche Bobby Bazini viendra jouer des airs de son album *Better in time* le samedi 11 février à 15 h 30 lors de l'ouverture du Festival. L'auteur-compositeur-interprète de *Partis pour la gloire* et de *Pousse Pousse*, Jonathan Painchaud foulera quant à lui les planches de la scène Loto-Québec le dimanche 19 février à 15 h 30. Le clown Atchoum, le groupe Sens-Karma et l'animateur Jean-Yves Lemay de Rythme FM seront aussi de la partie.

### Pléiade d'activités

Le feu d'artifice, la tyrolienne, la glissade sur tube, l'anneau de glace, les ateliers de sculpture sur glace, les jeux libres (soccer, ballon), la promenade en carriole, les tours de poney et la présence des mascottes Tison et Atashtatuk s'ajouteront aux nombreuses attractions que nous réserve cette édition 2012.

Le Festival familial Feu et Glace a décidément la tête dans les nuages. Ne reste qu'à souhaiter que dame nature soit de la partie pour pouvoir profiter à plein de l'ensemble des activités!

Pour plus de détails, consultez le [www.feu-et-glace.com](http://www.feu-et-glace.com).



La mascotte Atashtatuk fait courir les jeunes foules dans le cadre du Festival Feu et Glace.

## Défi Santé Les Repentignaises et les Repentignois invités à bouger!

Cette année encore, Repentigny adhère au Défi Santé 5/30 Équilibre. Reconnue comme une municipalité qui fait bouger ses citoyens et qui offre un grand choix d'activités sportives et d'installations pour les pratiquer, Repentigny s'engage à multiplier les actions pour améliorer la qualité de vie de sa communauté.

### 60 séances d'activités gratuites

Ainsi, la Ville décuple ses efforts pour inciter les Repentignaises et les Repentignois à s'inscrire en s'engageant à les faire bouger à travers une programmation aussi variée que généreuse! Ce sont donc 60 séances d'activités gratuites qui seront offertes dans les arénas, au Centre communautaire Laurent-Venne, au Centre récréatif de Repentigny, au Complexe sportif Gilles-Tremblay et à la piscine municipale, du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril prochain. La programmation sera officiellement dévoilée le 11 février 2012, dans le cadre du Festival Feu et Glace, où la Ville assurera une présence.

Citoyennes et citoyens, faites le saut et inscrivez-vous en grand nombre au Défi Santé 5/30 Équilibre avant le 1<sup>er</sup> mars sur le site Internet [www.defisant.ca](http://www.defisant.ca) et consultez le [www.ville.repentigny.qc.ca/defi530](http://www.ville.repentigny.qc.ca/defi530) pour en connaître davantage sur les actions repentignaises.



## David Legault nommé directeur général

M. David Legault est nommé directeur général de la Ville de Repentigny et succède à M. Daniel L'Écuyer, qui a quitté son poste le vendredi 13 janvier dernier. « Ayant été successivement directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire et plus récemment promu directeur-général adjoint, il est déjà engagé dans le pilotage de dossiers stratégiques, ce qui fait de lui la personne tout indiquée pour assurer la continuité », de déclarer la mairesse Chantal Deschamps.



David Legault jouit d'une vaste expérience du milieu municipal, étant à l'emploi de la Ville de Repentigny depuis 1988.

La nomination de David Legault a été rendue officielle à l'issue de l'assemblée du conseil municipal du 17 janvier 2012. Âgé de 48 ans, celui-ci est titulaire d'un baccalauréat en urbanisme. Il a fait son entrée à la Ville de Repentigny en 1988 et depuis 1994, il occupait les fonctions de directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire pour devenir directeur général-adjoint le 30 juin 2011.

M<sup>me</sup> Deschamps se réjouit de cette nomination : « C'est une grande joie d'accueillir David Legault en tant que nouveau

directeur général, et je parle en communion d'esprit avec le conseil municipal. M. Legault bénéficie des compétences et de l'expérience nécessaires. Sa maîtrise du secteur municipal, sa grande connaissance d'ordre historique, territorial ou économique de Repentigny et sa culture du client font de lui un véritable atout, apportant élan et leadership pour assumer son nouveau rôle avec succès. »

Quant à lui, David Legault a déclaré : « C'est un grand honneur d'être désigné pour cette fonction, car les responsabilités du directeur général de la Ville de Repentigny sont vastes et importantes. Je suis touché de la confiance que me portent la mairesse et le conseil municipal et je suis empressé de poursuivre, à leurs côtés, la conduite des affaires municipales. »

Rappelons qu'au sein d'une municipalité, le directeur général est le fonctionnaire principal. Tel que stipulé dans la Loi sur les cités et villes, la direction générale, sous l'autorité du comité exécutif, voit au bon fonctionnement des activités administratives et de gestion de la Ville.

### Un successeur pour David Legault

Soulignons par ailleurs que la direction du Service de l'aménagement et du développement du territoire, antérieurement assurée par David Legault, a été confiée à M. Julien Lauzon lors du dernier conseil municipal. Ayant une expérience du milieu municipal comme conseiller en développement à la Ville de Montréal, cet urbaniste de formation aura pour mission d'assurer, notamment, le suivi de l'ensemble des sujets relatifs à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire repentignois.

## Repentigny sollicite tous les moyens dont elle dispose pour minimiser les désagréments de l'hiver

Pour la période du 21 décembre 2011 au 10 janvier 2012, Repentigny aura connu 13 épisodes de gel et de dégel, un phénomène inédit depuis plusieurs années. En ces temps de vulnérabilité aux changements climatiques, la Ville de Repentigny met de l'avant une stratégie qui propose une démarche permettant une grande efficacité tout en optimisant l'utilisation des sels de voirie sans compromettre la sécurité et la circulation des personnes et des biens. Utilisation appropriée des abrasifs pour respecter l'environnement, véhicules munis de GPS pour faciliter le suivi des opérations en temps réel, veille météorologique constante, établissement des trois niveaux de service pour concentrer les interventions aux endroits stratégiques... autant d'actions visant à optimiser les pratiques de déneigement.

Pour ce faire, c'est une équipe de 130 personnes (employés municipaux et entrepreneurs) qui parcourent 400 km pour garantir la fluidité de la circulation tout en garantissant la sécurité des usagers de la route. Il n'en demeure pas moins que le type d'intempéries qu'a connu Repentigny jusqu'ici rend délicates les opérations de déneigement et les mesures d'adaptation suscitent une grande attention. En effet, 96 millimètres de pluie sont tombés sur le sud du Québec en décembre, alors que la moyenne se situe autour de 49 millimètres pour le dernier mois de l'année. C'est du jamais vu depuis l'hiver 2004-2005 et la même tendance se poursuivra vraisemblablement.



► En période hivernale, le Service des travaux publics procède à l'analyse des prévisions météorologiques en vue de déclencher ou d'adapter ses interventions.

« Toutes les villes font maintenant face à des événements météorologiques extrêmes et aucune ne peut compter sur les variabilités historiques... chaque hiver est devenu particulier. Les municipalités doivent plutôt s'adapter, et ce, de manière plus écoresponsable et plus scientifique face à ce *nouvel hiver québécois*. Comme partout ailleurs sur la planète, les nouvelles réalités climatiques se ressentent à l'échelle locale et tout est mis en œuvre ici pour planifier nos réactions », indique la mairesse de la Ville de Repentigny, M<sup>me</sup> Chantal Deschamps.

Il faut savoir que la conduite hivernale, dans la neige, la glace, l'eau et le froid, est un véritable défi, tant pour les véhicules des Travaux publics que pour tous les conducteurs.

### S'adapter à tous les niveaux

Le Plan de déneigement 2011-2012 est toujours basé sur trois niveaux d'intervention, selon une hiérarchisation clairement établie.

À l'évidence, les artères principales et collectrices font l'objet d'une vigilance accrue afin d'être dégagées et sécurisées en premier lieu :

NIVEAU	DESCRIPTION	
N1	Artères principales (liaison vers AUT40 et Pont Pierre-Le Gardeur)	Ex : Notre-Dame, Brien, Iberville, Lacombe, Pierre-Le Gardeur, Le Bourg-Neuf, St-Paul
N2	Artères collectrices (liaison entre artères principales et accès aux secteurs résidentiels et industriels)	Ex : Beauchesne, Laroche, Colbert, Beauchamp, Basile-Routhier, Arthur-Foucher
N3	Rues locales	Ex : secteurs résidentiels

Puisque la mobilisation de tous les acteurs –citoyens et services municipaux– est nécessaire pour réussir la viabilité hivernale, la Ville de Repentigny en appelle au maintien d'une vigilance accrue sur les routes de tous les niveaux.

### Rouler à 30 km/h sur les rues de niveau 3

La Ville de Repentigny rappelle que les limites de vitesse affichées sont établies en fonction de conditions routières idéales. Réduire sa vitesse de conduite est la meilleure mesure préventive contre les problèmes qui peuvent survenir lorsque l'on conduit sur une chaussée glissante. Sur les rues locales de niveau 3, où le rétablissement à la normale se fait lorsque les deux premiers niveaux sont terminés, les automobilistes devraient abaisser leur vitesse à 30 km/h. D'autant plus quand on sait que les sels et/ou abrasifs sont appliqués : sur les rues locales, aux intersections (à 50 mètres des arrêts), dans les courbes et dans les pentes. Toutefois, les citoyens peuvent être rassurés. En cas d'extrême nécessité, l'épandage peut être prévu à l'échelle du territoire, sur toutes les rues. D'ailleurs, cette intervention globale a été effectuée à deux reprises depuis le 21 décembre 2011.

### Un salage efficace et écoresponsable

Le salage des rues est effectué dans un souci d'efficacité et de préservation de l'environnement. Dès que dame nature fait des siennes, l'épandage est prévu, et ce, toujours selon un ordre d'importance des axes.

On sait maintenant que l'efficacité du sel dépend de certains facteurs comme la température ou le volume de véhicules circulant sur la route. En revanche, l'abrasif est efficace en tout temps. C'est pourquoi la Ville de Repentigny s'est engagée depuis trois ans dans la réduction d'emploi de sel en privilégiant des abrasifs (mélange de petites pierres), et en préconisant des interventions préventives qui garantissent une sécurisation des voies de circulation et des trottoirs.

Cette décision tient aussi compte du fait que le chlorure de sodium dégrade les sols et les infrastructures urbaines, nuit aux performances de traitement des eaux usées, endommage les véhicules et affaiblit les végétaux. Les sels de voirie ont par ailleurs été ajoutés à la liste des produits toxiques inscrits dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

## Harmonisation des noms de rues

### Les citoyens invités à poursuivre leurs démarches en 2012

Si vous êtes un citoyen dont l'adresse a été modifiée dans le cadre de l'Opération doublons 2011\* ou si vous habitez l'ancien secteur Le Gardeur, voici quelques informations utiles, sous forme de questions-réponses, qui vous renseigneront davantage sur les démarches à effectuer en 2012.



► La conseillère municipale Denyse Peltier, présidente du comité de toponymie de Repentigny.

En effet, afin d'harmoniser les noms des voies de circulation du territoire à la suite du regroupement de Repentigny et Le Gardeur, la Ville a mené en 2011, de concert avec les citoyens, son comité de toponymie et un comité spécial formé de représentants des divers services municipaux, un vaste chantier appelé Opération doublons.

Celui-ci atteignait sa phase ultime le 21 novembre dernier avec l'entrée en vigueur des nouveaux noms de rues éliminant ainsi les 47 paires de doublons et corrigeant les irrégularités qui

existaient ou qui subsistaient depuis le regroupement. C'est donc tournée vers l'avenir que la nouvelle ville de Repentigny soufflera ses dix bougies en juin cette année.

**Question :** Que dois-je faire si une institution refuse de changer mon adresse sous prétexte que Postes Canada ou la Ville de Repentigny n'a pas mis à jour ses bases de données?

Réponse : Sachez que la Ville de Repentigny et Postes Canada ont complété toutes les démarches nécessaires auprès des instances concernées en vue de l'entrée en vigueur des nouvelles adresses sur le territoire. Par conséquent, leurs bases de données sont à jour. Un délai peut cependant survenir auprès des autres institutions ou entreprises, le temps qu'elles actualisent leurs propres bases de données.

En effet, bien que les nouvelles adresses soient entrées en vigueur le 21 novembre 2011, une période de transition de douze mois prenant fin à pareille date en 2012 a été prévue pour

permettre à l'ensemble des entreprises et institutions de s'ajuster. Le moment des mises à jour des bases de données varie d'une institution à l'autre. C'est pourquoi il est possible qu'un délai survienne avant qu'une institution soit prête à recevoir les nouvelles adresses dans ses systèmes.

Rappelons que Postes Canada réacheminera gratuitement durant un (1) an le courrier adressé aux anciennes coordonnées. Les citoyens demeurent responsables de s'assurer que tous les changements d'adresse auront été effectués d'ici le 21 novembre 2012.

**J'habite dans l'ancien secteur Le Gardeur, dois-je faire mon changement d'adresse pour Repentigny?**

Depuis le 21 novembre, avec l'élimination des doublons, Repentigny devient officiellement le nom de ville de toutes les adresses du territoire, soit des anciens secteurs de Repentigny et Le Gardeur. Il ne vous faut donc plus écrire Le Gardeur ou secteur Le Gardeur dans vos correspondances, mais seulement Repentigny.

Le changement de nom de ville se fera graduellement pendant l'année. Au cours des prochains mois, au fur et à mesure que vous recevrez une facture, une lettre ou toute autre correspondance, vérifiez si la correction du nom de municipalité a été faite. D'ici le 21 novembre 2012, vous pourrez signaler le changement aux entreprises et institutions qui n'auront pas corrigé le nom de municipalité.

**Pourrais-je me procurer une nouvelle carte routière m'indiquant les nouveaux noms de rue?**

Les citoyens peuvent dès maintenant se procurer une nouvelle carte routière de format 14 x 34 avec la double identification (ancienne et nouvelle appellation) des voies de circulation qui ont fait l'objet d'un changement au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville. Ces cartes sont également disponibles en version téléchargeable dans la section spéciale accordée à l'Opération doublons sur le portail municipal.

Ce microsite regorge d'informations utiles. Veuillez prendre note qu'une section foire aux questions y est également comprise.

N'hésitez pas à y recourir.

### DES NOUVEAUTÉS

► Veuillez prendre note que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec et aide sociale) procédera

automatiquement à l'ajustement des adresses dans le cadre de la présente harmonisation du territoire. Les citoyens qui traitent avec le MESS n'ont donc pas à effectuer une demande de changement d'adresse.

► La version mobile de l'application Doublons Repentigny, laquelle vous permet de trouver facilement une adresse ayant fait l'objet d'une modification, est maintenant disponible pour tous les téléphones Android et Iphone. Celles-ci peuvent être téléchargées gratuitement sur le site Internet de la Ville.

\*Le cas échéant, vous avez reçu un avis officiel par la poste de même qu'un feuillet d'information l'automne dernier.

## La relève... sur la voie de l'excellence!

La période de candidatures pour le programme Excellence Repentigny est lancée! L'organisme, qui offre à la fois des bourses et un support aux projets, invite les Repentignois et les Repentignaises âgés de 12 à 30 ans qui se démarquent dans le domaine de la culture ou du sport à déposer leur dossier. Les jeunes citoyens pourront donc s'inscrire via le site Internet d'Excellence Repentigny au [www.excellencerepentigny.com](http://www.excellencerepentigny.com) et ce, du 25 janvier au 25 mars 2012.

En nouveauté cette année, et pour ne rien manquer de l'actualité liée au soutien à la relève culturelle et à l'élite sportive repentignoise, inscrivez-vous sur la page d'Excellence Repentigny sur Facebook!

Les bourses seront remises dans le cadre du Gala annuel qui se tiendra le 25 mai prochain.



Excellence  
Repentigny

## Pour la 10<sup>e</sup> édition du Guide de bienvenue Une distribution élargie à tous les nouveaux propriétaires repentignoïses en 2012

La Ville de Repentigny et ses partenaires de la communauté d'affaires invitent tous les commerçants du territoire à participer à l'édition 2012 du Guide de bienvenue. Pour souligner cette dixième édition, le Guide, un livret de bons de réduction sur des biens et services locaux, s'adressera à tous les acheteurs de maisons ou de condos, qu'ils soient neufs ou usagés.



Le Guide de bienvenue vise, année après année, à faire connaître l'offre de services repentignoïse aux nouveaux arrivants et à encourager l'achat local tout en offrant une intéressante vitrine promotionnelle aux commerçants d'ici.

En effet, si les neuf dernières éditions du Guide de bienvenue étaient réservées aux acheteurs de nouvelles constructions seulement, la dernière mouture sera quant à elle aussi offerte à tous les

nouveaux propriétaires d'une habitation unifamiliale existante acquise en 2012. « Compte tenu de la vigueur du secteur de l'usagé dans le marché de l'immobilier chez nous, c'est là une excellente nouvelle et un solide coup de main pour les nombreuses familles qui auront choisi de s'installer dans une habitation déjà construite », souligne le conseiller municipal Georges Robinson, président de la commission Développement économique et renouveau urbain. « Nous prévoyons que la nouvelle distribution élargie nous permettra de remettre plus de 1000 exemplaires du Guide, soit plus du quadruple de la distribution des années précédentes », a-t-il précisé.

Pour réaliser ce projet fort apprécié des nouveaux propriétaires, la Ville de Repentigny s'associe avec la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny pour une dixième année et poursuit son partenariat avec la Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière, deux importants alliés du développement économique de Repentigny actuellement en processus de regroupement. Les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs en construction sont également invités à adhérer à la démarche.

### Commerçants, inscrivez-vous avant le 10 février!

Les commerçants désireux de saisir cette occasion d'attirer une nouvelle clientèle peuvent joindre la Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière au 450 585-0010 ou la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny au 450 581-3010. Pour y figurer gratuitement, les commerçants doivent être membres de l'une des deux chambres de commerce participantes et communiquer avec celle-ci avant le 10 février 2012.

## Aux Jeux parapanaméricains Le bronze pour Jean-Sébastien Lapointe!

Jean-Sébastien Lapointe, un jeune Repentignoïse de 17 ans, est revenu des Jeux parapanaméricains à Guadalajara au Mexique avec une médaille de bronze récoltée au 400 mètres style libre et la meilleure performance canadienne au 50 mètres style papillon.

Le 18 décembre dernier, la Ville de Repentigny et le Club de natation Torpille, dont l'illustre nageur est membre, ont organisé, à la piscine municipale, une petite activité destinée à lui rendre hommage.

Nommé nageur masculin toutes catégories de l'année 2010-2011 pour le Club Torpille, Jean-Sébastien est membre de l'équipe canadienne en paranatation. Il évolue à la piscine de Repentigny sous la direction de son entraîneuse Catherine Marcotte.

Jean-Sébastien étudie actuellement en Gestion de commerce au Cégep régional de Lanaudière à Joliette.



Jean-Sébastien Lapointe entouré de Sylvie Desgagné, chef de division aquatique, de Luc Pharend, président du Club de natation Torpille, de Catherine Marcotte, entraîneuse ainsi que de Raymond Hénault et Cécile Hénault, conseillers municipaux à la Ville de Repentigny.



## Regard sur notre ENVIRONNEMENT

### Environnement : les Repentignoïses commencent l'année du bon pied

Les Repentignoïses et Repentignoïses ont été nombreux à participer à la collecte des sapins naturels offerte par la municipalité le 11 janvier dernier. Au total, 1 594 conifères ont été amassés sur le territoire.

Comme par magie, les sapins qui ont fait la joie des familles durant les Fêtes auront en quelque sorte l'occasion de briller de nouveau dans une autre vie puisque ceux-ci seront déchetés et ensuite transformés en compost de qualité, lequel sera distribué gratuitement à la population le 12 mai 2012.

#### Suivre la ligne verte en 12 pas



Afin de poursuivre leurs bonnes habitudes tout au long de l'année, les citoyens sont invités à consulter la section environnement du portail municipal où ils trouveront 12 résolutions à caractère écolo à adopter ainsi que l'ensemble des activités vertes proposées à la population en 2012.

Comme plusieurs l'ont fait avec leurs sapins naturels, les citoyens sont invités à se départir de façon écologique des items dont ils ne font plus usage en recourant au besoin au bottin vert en ligne sur le site Internet de la Ville. Cet outil pratique contient la liste et les coordonnées des sites de dépôt municipaux, des organismes et entreprises qui acceptent diverses catégories de matières résiduelles en vue de leur donner une seconde vie.

### Potagers communautaires Réservez pour cultiver!

Vous désirez cultiver un petit jardin cet été? Situés au coin des rues Philippe-Goulet et Iberville, les Potagers communautaires vous offrent la possibilité de louer des emplacements de 10 par 20 pieds. Ne soyez pas à la dernière minute! C'est déjà le moment de réserver votre espace, et ce, malgré la neige! Faites-le dès maintenant au 438 878-1554.



### Que feront Laurence, Vincent, Gabriel, Pierre et Louise cet été?



Nous allons travailler@ville.repentigny.qc.ca

Pour un emploi d'été ou saisonnier passionnant à la Ville de Repentigny,  
FAITES PARVENIR VOTRE CV DÈS MAINTENANT!

Pour animateurs de camps de jour ou de terrains de jeux : avant le 9 mars

## Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 février 2012, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le [www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca) à l'onglet mairie.

### Pour joindre votre conseiller municipal

<b>District 1</b>	André Cyr   450 585-3410   <a href="mailto:cyr@ville.repentigny.qc.ca">cyr@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 2</b>	Georges Robinson   450 654-9746   <a href="mailto:robinson@ville.repentigny.qc.ca">robinson@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 3</b>	Denyse Peltier   450 581-5733   <a href="mailto:peltier@ville.repentigny.qc.ca">peltier@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 4</b>	Cécile Hénault   450 654-3046   <a href="mailto:henault@ville.repentigny.qc.ca">henault@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 5</b>	Éric Laporte   450 581-5026   <a href="mailto:laportee@ville.repentigny.qc.ca">laportee@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 6</b>	Sylvain Benoit   514-602-4793   <a href="mailto:benoit@ville.repentigny.qc.ca">benoit@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 7</b>	Raymond Hénault   450 581-0319   <a href="mailto:henault@ville.repentigny.qc.ca">henault@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 8</b>	Mario Morais   450 654-4018   <a href="mailto:morais@ville.repentigny.qc.ca">morais@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 9</b>	Serge Gauthier   450-585-6616   <a href="mailto:gauthier@ville.repentigny.qc.ca">gauthier@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 10</b>	Luc Gauthier   514-713-8337   <a href="mailto:gauthier@ville.repentigny.qc.ca">gauthier@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 11</b>	Francine Payer   450 582-7711   <a href="mailto:payer@ville.repentigny.qc.ca">payer@ville.repentigny.qc.ca</a>
<b>District 12</b>	Sylvie Langlois-Brouillette   514 295-8376   <a href="mailto:langlois-brouillette@ville.repentigny.qc.ca">langlois-brouillette@ville.repentigny.qc.ca</a>

### Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance	9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	450 470-3000
Site Internet : <a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>	
Courriel : <a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>	

### Services municipaux

Approvisionnements	450 470-3220
Bibliothèque Robert-Lussier	450 470-3420
Bibliothèque Edmond-Archambault	450 470-3430
Centre d'exposition	450 470-3010
Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Communications	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Gestion des infrastructures	450 470-3290
Greffé	450 470-3130
Hôtel de ville	435, boul. Iberville, Repentigny, Qc J6A 2B6
Incendie	450 470-3620
Info-Arts	450 470-ARTS
Info-Environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Police	450 470-3600
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : JB2design

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 34 400 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Eco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

